

Programme Leader 2014-2020 Perspectives

Un nouveau territoire



L'équipe LEADER du SCoT Sud-Ouest Vendéen sera l'interlocutrice pour les nouveaux porteurs de projets.

Un nouveau programme

“Créer des liens durables pour répondre aux nouveaux défis du territoire et construire ensemble un avenir commun.”

7 nouvelles thématiques

- Maîtriser les consommations d'énergie et valoriser les ressources locales.
- Encourager les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale.
- Accompagner les besoins de la population en services de proximité.
- Développer les circuits courts alimentaires.
- Fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de destination touristique.
- Promouvoir les modes de déplacements doux.
- Lutter contre les aléas climatiques.

www.scotsov.fr
Talmont-Saint-Hilaire - 02 51 96 15 01



1^{er} Sud-Ouest Vendée, programme Leader



Subventions partagées entre fonds européens (125 million d'euros) et fonds nationaux (102 million d'euros)

7 principes fondamentaux

Notre territoire



- Stratégie locale de développement
- Projets imaginés et validés par les acteurs locaux
- Partenariat public / privé
- Projets innovants
- Actions diversifiées et cohérentes entre elles
- Mise en réseau : savoir-faire et faire savoir
- Initiatives communes entre territoires



Le SYMPTAMM
a accompagné
39 projets
en partenariat avec :



Quelques réalisations :

Et dans
ma maison ?

Opter pour une énergie durable



Production durable, rénovation et sensibilisation ont été les trois axes de travail de ce programme LEADER.

- 5 **chaudières bois** ont été installées sur le territoire. Elles utilisent du bois déchiqueté ou granulé, et permettent de chauffer des écoles, une bibliothèque, une maison de retraite ou encore une piscine.
- Un **réseau de chaleur** a été mis en place dans une commune pour chauffer 5 bâtiments publics à partir d'une chaudière au bois déchiqueté.
- En parallèle, les élus du territoire ont lancé **une étude pour créer un granulé combustible** ('agropellet') à partir des ressources végétales locales.
- Enfin, des **journées de sensibilisation** sur la ressource bois ont été organisées par la Chambre d'agriculture.
- Des économies d'énergie sont constatées ou attendues grâce à des **travaux de performance énergétique**. Les espaces concernés ? Salles polyvalentes ou théâtre, pôle enfance et centre de loisirs, école, restaurant scolaire, bibliothèque, ou encore salles associatives et office du tourisme !
- Enfin, trois communes se sont lancées dans une **expérimentation pilote en installant un éclairage public innovant** dans trois lotissements du territoire.



Produire une énergie renouvelable

Rénover les bâtiments publics

Economiser l'énergie

Pour une énergie durable : des travaux de rénovation, des équipements performants et de petits gestes au quotidien !

- Des équipements de chauffage adaptés et utilisant des sources renouvelables et locales (bois, soleil) : chaudière performante, pompe à chaleur, régulation.
- Des travaux bien pensés pour une performance énergétique optimale : isolation, ventilation, conception.
- Un éclairage performant pour diviser ses consommations par 5.
- Un accompagnement essentiel pour monter son projet : contacter l'EIE 85 ou l'ADILE 85.

Préserver la biodiversité locale

Bords de routes, de champs ou encore de chemins... autant d'espaces qui jouent un rôle essentiel pour la faune et la flore locales. Refuges, voies de circulation mais aussi sources de nourriture, ces espaces nécessitent un entretien particulier.

- Pour préserver ces espaces, les acteurs du territoire ont mobilisé le programme LEADER. Ainsi, le Groupe Associatif Estuaire et la Chambre d'agriculture de Vendée ont mené un **inventaire de la biodiversité du territoire**, avec l'appui de nombreuses personnes (agriculteurs, personnel des collectivités...).
- En parallèle, la Chambre d'agriculture a établi deux **cahiers des charges de bonnes pratiques**. Le premier, à destination des agriculteurs, apporte des conseils pour **entretenir les bords de champs** tout en préservant la biodiversité. Le second est destiné aux agents des collectivités afin qu'ils mettent en œuvre une **gestion différenciée des bords de routes et de chemins**.
- Pour faire découvrir ces nouvelles pratiques, des **actions de communication** sont destinées aux habitants et une **formation** a été mise en place pour les agents.
- Enfin, les communautés de communes ont décidé de poursuivre la démarche en créant des **plans de désherbage intercommunaux** et parfois en s'équipant de **matériel adapté**.



Un inventaire de l'existant

De nouvelles pratiques

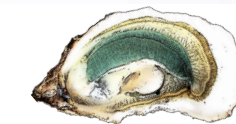
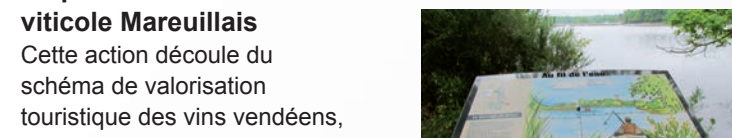
Une biodiversité préservée

Une vraie dynamique de développement durable : connaissance de la biodiversité, sensibilisation et accompagnement vers de nouvelles pratiques.

- Préserver la biodiversité de son jardin, c'est possible ! Voici quelques astuces :
 - éviter les traitements chimiques,
 - choisir des plantes adaptées au milieu,
 - varier les hauteurs de tonte,
 - conserver et créer des refuges pour la faune auxiliaire,
 - utiliser un paillage biodégradable.
- Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter la publication du CAUE 85 «La biodiversité au jardin».

Comprendre et valoriser nos patrimoines

- Une mise en valeur du patrimoine viticole Mareuillais**
Cette action découle du schéma de valorisation touristique des vins vendéens, réalisé lui aussi grâce au programme LEADER.
- Une redécouverte de l'héritage ostréicole à Talmont-Saint-Hilaire (la Guittière)**
- La restauration d'une écluse à poissons à la Tranche-sur-Mer**
- Un sentier autour de l'eau à Saint-Vincent-sur-Graon**
- Une exposition sur le thème de l'eau à Saint-Benoist-sur-Mer (la Grenouillère)**
- Un sentier sur les haies au Girouard**
- A la découverte des zones humides à Beaulieu-sous-la-Roche**



Et en complément de ces sites à découvrir, la Chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux de l'utilisation des sols et des pratiques agricoles dans nos communes. Un outil précieux pour envisager l'avenir de notre territoire.